

Eau : la facture baisse en 2019

La gestion des cimetières

p. 5

Lutte contre
le frelon asiatique

p. 6

Les cloches de l'église

p. 7

Jardin partagé :
des récoltes et du lien !

p. 8





L'Édito du Maire

La première « Maison des Semences Paysannes » bretonne va s'ouvrir à Roscoff, dans la ferme du Laber. L'association KAOL KOZH œuvre pour la défense de la semence paysanne. Les adhérents de l'association produisent des semences libres de droits, d'une grande diversité sans l'aide de biotechnologies.

Grâce au soutien de la coopérative Biobreizh et de la chaîne de grande distribution Carrefour, les semences paysannes retrouvent leurs lettres de noblesse. Propriété de Haut Léon Communauté, cette maison sera un lieu d'accueil ouvert au public et se dessinera comme un lieu de rencontre autour de la biodiversité.

Dans le même temps, un aménagement sera réalisé par la commune à cet endroit pour ralentir la circulation, sécuriser la traversée piétonne, favoriser l'accès au parking et réaliser un aménagement urbain de qualité.

Le projet de jardin partagé est devenu une réalité à proximité des locaux des services techniques.

Dans le prolongement de la politique zéro phyto engagée par la ville et de notre agenda 21 initié il y a une dizaine d'années, le jardin partagé ne sera pas traité chimiquement, le compostage sera développé et les plantes seront adaptées au sol et au climat.

La lutte contre la prolifération des frelons asiatiques continue et porte ses fruits puisque la présence de ces insectes nuisibles diminue grâce aux différentes actions entreprises.

Le chantier de pistes cyclables et piétonnes se déroule normalement et embellit considérablement nos entrées de ville. Les travaux de construction de la maison médicale débiteront en fin d'année.

Joseph Séité

Emañ kentañ « Ti Had ar Beizanted » da zigeriñ e Rosko, e koumanant an Aber. Labourat a ra ar gevredigezh KAOL KOZH da zifenn had ar beizanted. Gant izili ar gevredigezh e vez produet had kuit a wirioù, liesseurt-kaer, hep sikour ar bevdeknologiezhioù.

Gant skoazell ar gevelouri Biobreizh hag ar chadennad stalioù bras Carrefour e adkav had ar beizanted o lufr. Perc'hennet e vo an ti-se gant Gorre-Leon Kumuniezh, ha bez' e vo ul lec'h degemer digor d'an dud hag ul lec'h emgav evit ar re a zo tomm ouzh liesseurterd ar vuhez.

War ar memes tro e vo fichet al lec'h-se tamm-ha-tamm gant ar gumun evit gorrekaat ar c'hirri, suraat tremen an dud war droad, aesaat ar mont er parklec'h hag ober ur c'hempenn a-feson eno.

Deuet eo ar mennad liorz h voutin da wir tost da savadurioù ar servijoù teknikel.

Da-heul ar politikerezh « diastuzer ebet » lusket gant kêr hag hon agenda 21 a oa bet roet lañs dezhañ un dek vloaz bennak zo, ne vo ket tretet al liorz h voutin gant produioù kimiek. Rotel a vo graet, ha diouzh an douar hag an hin e vo ar plant.

Kenderc'hel a reer da stourm ouzh ar c'hwilioezed aziat, hag efedus eo peogwir e weler nebeutoc'h-nebeut eus an amprevaned noazus-se abalamour d'ar pezh a zo bet graet.

Chanter ar roudennoù evit ar beloioù hag an dud war droad a ya war-raok evel m'eo dleet, ha gantañ eo bravaet un tamm mat antreoù hor c'hêr. Kregiñ a raio al labourioù da sevel an ti mezegel e fin ar bloaz.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Alexandre Lamoureux, François Moal, Vincent Zeroual

Création de la maquette, réalisation et impression : Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 500 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

 facebook.com/VilleRoscoff
 twitter.com/VilleRoscoff

Proverbe en breton

« Dre forzh kanañ
Noel, ez erru
Nedeleg »

Sens propre :

A force de chanter Noël, Noël arrive

Sens figuré :

A force de désirer quelque chose,
celle-ci finit par se produire



GROS PLAN

sur septembre et octobre



▲ Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Succès pour Roscoff fête son Patrimoine !

Avec un temps particulièrement dégagé durant le week-end, les nombreux visiteurs ont pu profiter des perles du patrimoine roscovite, des nombreuses animations mais ils ont pu aussi prendre de la hauteur en montant au phare ou en vivant un baptême de montgolfière proposé par l'Association de Sauvegarde des Sites de Roscoff.



▲ Vendredi 7 septembre - Abri du Canot de Sauvetage

Exposition « Art Mestr »

La galerie « Le Temps des Arts » située à Praz-sur-Arly, ville jumelée à Roscoff a exposé des œuvres dédiées à la mer pendant 3 semaines à l'Abri du Canot. Une occasion de présenter également les peintures et les sculptures miniatures de l'artiste Richard Brouard qui expose en extérieur jusqu'en 2019 ses œuvres monumentales à Roscoff.



◀ Vendredi 28 septembre - entrée de ville

Pistes cyclables : première partie réalisée

L'aménagement des pistes cyclables côté rue du Pontigou s'est achevé fin septembre. L'entrée de ville est dorénavant adaptée aux piétons, cyclistes et automobilistes. La seconde tranche des travaux concernant l'autre entrée de ville vers le Rhun devrait s'achever début décembre.



▲ Vendredi 21 septembre – restaurant scolaire Preti Skol

Repas de chefs pour la Fête de la Gastronomie

Pour célébrer la Fête de la Gastronomie, Olivier Péron, chef au restaurant scolaire et Loïc Le Bail, chef étoilé au restaurant Le Brittany à Roscoff ont uni leurs talents pour concocter un repas fin et savoureux aux enfants !

▼ Jeudi 11 octobre – restaurant scolaire Preti Skol

Semaine du goût : Sandrine Le Feu félicite l'engagement de Roscoff

A l'occasion de la Semaine du Goût, notre députée Sandrine Le Feu, a déjeuné au restaurant scolaire de la ville de Roscoff. Elle a notamment salué le travail des élus et des agents municipaux qui proposent des repas bio aux enfants. Un gage de qualité, d'exemplarité et une fierté pour la commune !



▼ Dimanche 30 septembre - Casino Jeux

Roskolor : carton plein !

Ils étaient plus de 1500 coureurs à participer à la Roskolor, organisée pour soutenir les Virades de l'Espoir et vaincre la mucoviscidose. Bravo aux participants mais aussi à l'équipe en charge de l'organisation pilotée par Alexandre Jego. Francky Vincent et Eve Angeli ont apporté la touche finale de gaieté à cette journée.



▼ Dimanche 14 octobre – Place Lacaze Duthiers

La station biologique fête la Science

A l'occasion de la Fête de la Science, la Station Biologique de Roscoff a ouvert ses portes au public mais elle a également proposé avec différents partenaires des animations scientifiques et ludiques sur la place de l'église. Une excellente façon de rendre la science accessible à tous après la première édition du festival scientifique qui s'est déroulé à Roscoff en septembre dernier en partenariat avec le Cinéma Ste Barbe.



Eau : la facture diminue en 2019



La ville veille à l'entretien des réseaux tout en conservant un prix de l'eau très raisonnable avec une nouvelle baisse prévue en 2019

Réseau d'eau potable : de l'entretien au quotidien !

L'eau est un patrimoine souterrain qui doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des communes, afin d'être maintenu en bon état et d'atteindre un bon niveau de performance. L'enjeu principal des services d'eau potable est aujourd'hui de préserver ces réseaux, de limiter les fuites et ainsi d'apporter un service de qualité.

Une gestion à plusieurs échelles

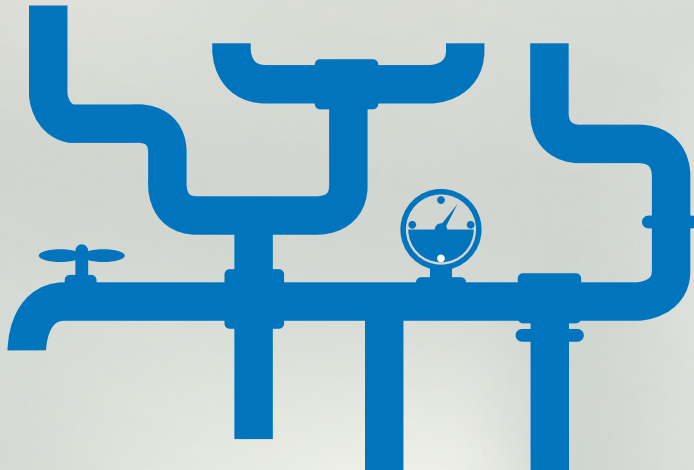
Ressource naturelle majeure pour l'activité humaine, l'eau tant en quantité qu'en qualité est surveillée. Un véritable réseau de surveillance est mis en place sur les cours d'eau, les plans d'eau, les eaux souterraines, et les eaux littorales par le Conseil Départemental du Finistère en relation avec le Syndicat Mixte du Haut Léon.

Roscoff exemplaire dans le domaine

Depuis de nombreuses années, la ville veille à l'entretien des réseaux, afin de garantir la continuité de service et la qualité de l'eau distribuée, tout en conservant un prix de l'eau économiquement acceptable pour l'utilisateur. Elle a ainsi renouvelé une partie des canalisations et installé des vannes de sectorisation qui permettent à la SAUR, délégataire du service d'eau pour Roscoff, de repérer plus facilement une fuite et d'intervenir plus rapidement.

Une baisse de 5% en 2019

Compte tenu de la saine situation des budgets « eau » et « assainissement » et de la capacité financière estimée pour la réalisation des travaux à réaliser dans les prochaines années, la commune va appliquer une réduction de 5% sur les parts communales « eau » et « assainissement » à compter du 1^{er} janvier 2019.



Chiffres clés à Roscoff

- 1 ouvrage de stockage
- 650 m³ de stockage
- 1 station de surpression
- 49.88 kml de réseau
- 302 044 m³ importés sur la période de relève ramenée à 365 jours
- 2646 branchements dont 18 neufs
- 100 % des analyses bactériologiques conformes
- 100 % des analyses physico chimiques conformes
- 4 fuites sur conduites réparées
- 5 fuites sur branchements réparés
- 93.14 % de rendement de réseau
- 1.14 m³/km/jour d'indice linéaire de perte
- 278 034 m³ consommés sur la période de relève ramenée à 365 jours

Combien ça coûte ?

Prix moyen de l'eau dans le Finistère en 2017

2.24 € TTC/m³ pour une consommation annuelle de 120 m³

Prix moyen de l'eau à Roscoff en 2018

1.71 € TTC/m³ pour une consommation annuelle de 120 m³

Et en 2019 ? baisse de 5 %

Gestion des cimetières Informations pratiques

Le service accueil de la ville est à la disposition des administrés pour toutes les questions relatives à l'administration des cimetières (du Vil et de Kermenguy), la gestion des sépultures, les attributions et les renouvellements.



La ville se charge de l'entretien et de la gestion du Cimetière de Kermenguy et du Cimetière du Vil à Roscoff

Les tarifs des prestations funéraires 2019

	Choix proposé	Tarifs
Pleine Terre	Concession 30 ans	180 €
	Concession 50 ans	300 €
Grand Caveau	Construction	2887.47 €
	Concession simple 30 ans	180 €
	Concession simple 50 ans	300 €
Petit caveau	Construction	1924.97 €
	Concession simple 30 ans	180 €
	Concession simple 50 ans	300 €
Case	Concession 15 ans	290 €
	Concession 30 ans	580 €
	Concession 50 ans	900 €
	Plaque de fermeture	95 €
Cavurne	Concession 15 ans	225 €
	Concession 30 ans	450 €
	Concession 50 ans	750 €
Jardin du Souvenir	Plaque	12 €

Les tarifs mentionnés concernent les concessions simples, pour les doubles, il faut multiplier les tarifs par deux.

A ce jour (octobre 2018), il reste au columbarium situé au Cimetière de Kermenguy :

Cases :

2 cases intérieures sur 50,
15 cases extérieures sur 17,

Cavurnes :

43 cavurnes sur 48



Les concessions échues

La liste des concessions échues et venant à échéance pour l'année 2019 est affichée à l'entrée de chaque cimetière.

Pour rappel :

« Les concessions sont accordées moyennant le versement d'un capital dont le montant est fixé par le conseil municipal. Les concessions temporaires, trentenaires et cinquantenaires sont renouvelables au tarif en vigueur au moment du renouvellement.

A défaut du paiement de cette nouvelle redevance, le terrain concédé fait retour, **sans préavis** à la commune. Il ne peut cependant être repris que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé.

Dans l'intervalle de ces deux années, les concessionnaires ou leurs ayants cause peuvent user de leur droit de renouvellement. » Article L2223-15 (du Code Général des Collectivités Territoriales)

Pour renouveler votre concession ou obtenir des renseignements sur sa date d'échéance, vous pouvez vous adresser en Mairie.

Pour les concessions perpétuelles et en **état d'abandon**, si vous avez connaissance des familles ou ayants droit, merci également de bien vouloir nous communiquer ces informations.

Un espace de recueillement au cimetière de Kermenguy

Les cérémonies d'obsèques civiles peuvent se dérouler dans de meilleures conditions grâce à l'ouverture d'un espace de recueillement au sein du cimetière.



Ce bâtiment, à toit plat, en pierre, dans l'enceinte du cimetière peut accueillir les familles qui le souhaitent. Un auvent de 60 m² permet d'accueillir une centaine de personnes à l'abri. Les abords du cimetière changent avec ce nouveau bâtiment agrémenté par des espaces verts étendus et remaniés faisant la jonction avec le parking récemment agrandi. Le coût total de ce bâtiment s'élève à 99 700 € TTC.

L'occupation est gratuite, la réservation s'effectue auprès de la mairie.

Lutte contre le frelon asiatique : dispositif efficace

La commune a lancé au premier trimestre de l'année, un plan de lutte contre la prolifération du frelon asiatique et les résultats obtenus sont très satisfaisants. La commune a en effet enregistré 7 déclarations de nids cette année contre 17 en 2017.



Avec l'aide des services administratifs et des membres de la réserve communale, les élus ont lancé diverses actions dès le début de l'année 2018 pour empêcher la prolifération des frelons asiatiques sur le territoire avec :

- l'achat de 50 pièges et appâts écologiques pour capturer le maximum de reines,
- l'élaboration d'une cartographie du nombre de nids répertoriés sur la commune (grâce aux signalements effectués par les habitants) et la mise en place de pièges sur les zones impliquées,
- le lancement d'une procédure pour guider la population sur les démarches à effectuer en cas de présence d'un nid (Comment réaliser un piège soi-même ? Qui contacter en cas d'invasion importante ?)
- le remboursement d'une partie de la facture de la destruction du nid (prise en charge plafonnée par la ville).

Le résultat est plus que probant, la météo de Juillet a favorisé la capture de centaines de reines potentielles. A la fin du mois de juillet, quatre nids primaires déclarés ont été détruits (dont un par une entreprise). L'appât écologique mis en place n'a pas été probant et les services ont essayé un autre mélange (mixture bière, vin blanc et grenadine), qui s'est avéré beaucoup plus efficace.

Au cours des mois d'août et de septembre, sept nids ont été détruits par une entreprise privée dont l'un sur la voie publique.

Depuis le mois d'octobre, la capture des reines est de nouveau en cours pour éviter qu'elles se cachent pour hiverner.

Renseignements :

Mairie de Roscoff - service accueil
02 98 24 43 00
accueil.mairie@roscoff.fr

Grâce à la pose de 50 pièges répartis sur la commune, la ville a pu capturer de nombreuses reines et éviter les nids



2019 - les produits chimiques au jardin c'est fini !

A partir du 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé prévoit l'interdiction de vente, de détention et d'utilisation de produits phytosanitaires pour les particuliers à l'exception de produits de biocontrôle, à faible risques ou utilisables en agriculture biologique.

Pour toute information sur la loi Labbé ou sur des solutions alternatives, RDV sur jardinaunaturel.org. Si vous possédez des restes de produits chimiques, ne lez jetez pas dans les ordures ménagères mais déposez-les à la déchetterie.

Déchetterie Ty Korn – Plougouml
0800 220 574
www.hautlecommunaute.bzh

Herbe de la pampa : vigilance !

L'herbe de la pampa est une plante invasive dont l'introduction volontaire ou fortuite provoque des changements significatifs de l'éco-système. C'est une grande graminée vivace qui forme des touffes pouvant atteindre 4 mètres de haut. Le caractère envahissant de l'herbe se manifeste depuis plusieurs années sur nos côtes en raison d'une importante production de graines pouvant s'éparpiller rapidement avec le vent. Pour lutter contre son expansion, il est vivement recommandé aux particuliers de couper les tiges florales avant dissémination.



Roscoff si on sortait ?

**Nov-Déc
2018**

**Toutes les animations sur
www.roscoff.fr**

 **VilleRoscoff**

 **@VilleRoscoff**

Jusqu'au 4 novembre

Salon des Arts - peintures et sculptures

Organisé par l'association Art et Culture de 14h à 18h - Abri du Canot de Sauvetage
Entrée libre

Rens. art.culturearoscoff@gmail.com

Jusqu'au 23 novembre

L'Art dans les Cités - Graphistes Polonais

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

De 9h30 à 11h30 le samedi
Salle des Mariages - Hôtel de Ville
Entrée libre

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Dimanche 4 novembre

Concert de l'ensemble vocal Expressions avec Patrick Richard

15h00 - Eglise Notre-Dame de Croas Batz
Entrée : 10 € - gratuit - 12 ans

Dimanche 4 novembre

Spectacle comique signé Pierre Maurice «les commérages d'Anaïg»

En première partie, ballades celtiques avec Sylviane Manach et le guitariste Mathieu Malez.

15h00 - Espace Mathurin Méheut
Libre participation

Rens. 02 98 69 70 42

Dimanche 11 novembre

Commémoration du 11 novembre - 100ème anniversaire

Cérémonie religieuse et civile

9h45 : RDV devant l'Hôtel de Ville

10h : Messe à l'Eglise

11h30 : hommage devant le monument aux morts

Exposition sur les soldats roscovites pendant la Grande Guerre dans le hall de la mairie

Programme détaillé p. 8

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Visite Cimetière du Vil

15 h - RDV à l'entrée du cimetière

Pour commémorer le centenaire de la fin de la Grande Guerre, Dany Guillou-Beuzit détaillera le monument aux Morts avec les bronzes du sculpteur Quillivic et évoquera le souvenir de quelques soldats morts pour la France et inhumés dans les cimetières du Vil et de Kermenguy.

Gratuit

Rens. cimetiereduvil@gmail.com - 06 71 25 89 60

Mardi 13 novembre

Les vertus des plantes

Dans le cadre de « consommer autrement » avec la participation d'Annie Le Fé, herboriste, en lien avec le pôle documentaire existant.

De 20h à 22h

Bibliothèque Municipale sur réservation

Rens. Bibliothèque Municipale

02 98 19 31 27 bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Jeudi 15 novembre

Conférence sur la réflexologie plantaire avec Michèle Thos

19h - Hôtel d'Angleterre - 28 rue Albert de Mun
Tarifs : 5 € / 3 €

Rens. Association R'EVEIL

info@elencharpentier.com

Jeudi 15 novembre

Les Grands Voyageurs

Documentaire «Islande : au gré du vent»

Un film d'Annie et Pierre Régior

Séance à 14h30 et 20h - Cinéma Sainte-Barbe

Payant

Rens. 06 16 95 89 77 - art.culturearoscoff@gmail.com

Sam. 17 et dim. 18 novembre

Salon des créateurs

Présence de 18 artisans d'art

Espace Mathurin Méheut le samedi

de 13h à 18h et dimanche 18 de 10h à 18h

Entrée gratuite

Vendredi 7 décembre

Marche nocturne au profit du Téléthon

RDV à 18h00 circuit de 8 à 9 kms

RDV à 18h30 circuit de 4 à 5 kms

Espace Mathurin Méheut

Participation de 5 € / personne - la somme

recueillie sera intégralement versée aux

organisateur du téléthon

Collation après la marche

Rens. rosko.rando@wanadoo.fr

Samedi 8 décembre

Téléthon à Roscoff

Par l'Association Roscovite contre les Myopathies

De 9h à 18h - Espace Mathurin Méheut

Marché aux légumes, aux fleurs

et produits de la mer

Boutique SNSM

Vente de produits au profit du Téléthon (crêpes, gâteaux, marrons, vin chaud, cafés...)

Rens. Chantal Brochec

chantaletfrancois.brochec@neuf.fr - 02 98 69 75 51

Jeudi 13 décembre

Les Grands Voyageurs

Documentaire «San Francisco : La rebelle californienne»

Un film d'Hélène et Christian Goubier

Payant

Rens. 06 16 95 89 77 - art.culturearoscoff@gmail.com

Samedi 15 décembre

Marché de Noël avec l'école Les Moguérou

Nombreux exposants / animations / spectacle des enfants et restauration sur place

A partir de 15h - espace Mathurin Méheut
Gratuit

Rens. 06 81 53 55 22

Sam. 15 et dim. 16 décembre

Noël au Jardin Exotique et Botanique de Roscoff

Découvrez les floraisons hivernales dans un jardin décoré et illuminé. Exposition d'artisanat d'art, présence du Père Noël, compositions de Noël à la vente, petite restauration. Visite à 3€, gratuit pour les - de 12 ans - Atelier d'art floral (tarif : 10€ et la visite du jardin est offerte)

De 10h à 17h - Jardin Exotique

Rens. www.jardinexotiqueroscoff.com - 02 98 61 29 19

Dimanche 16 décembre

Ensemble Choral du Bout du Monde

16h30 - Eglise de Roscoff - Entrée payante (10 €)

Rens. www.ecbm.bzh

Jeudi 20 décembre

Conférence sur la lithothérapie avec Pauline Gin

19h - Hôtel d'Angleterre - 28 rue Albert de Mun

Tarifs : 5 € / 3 €

Rens. Association R'EVEIL - info@elencharpentier.com

Samedi 22 décembre

Roscoff fête Noël

16h : spectacle gratuit pour les enfants - Cinéma Ste Barbe

17h : goûter, maquillage et arrivée surprise du Père Noël en fanfare

Gratuit sur réservations à partir du 12 novembre

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Mardi 18 et mercredi 19 décembre

Don du sang

De 8h30 à 12h30 au Centre Michel Colombe à Saint-Pol-de-Léon

BONNE ANNÉE !

Vœux du Maire à la population

Vendredi 4 janvier - 18h - salle polyvalente

Vœux aux associations

Samedi 12 janvier - 11h - espace Mathurin Méheut



Les cloches de l'Église de Roscoff

Près du baptistère en l'église Notre-Dame de Croas-Batz à Roscoff, pour monter au clocher, on emprunte un escalier qui compte 119 marches. L'ascension terminée nous voici près des cloches, qui sont au nombre de quatre.

Lors de l'inauguration d'une cloche d'église, l'usage veut qu'une cérémonie religieuse lui soit consacrée, appelée « baptême », « bénédiction » ou « consécration », durant laquelle un nom est attribué à la cloche. La tradition considère en effet la cloche comme une personne, et lui affecte un parrain et/ou une marraine.

- La première cloche, sur le premier palier, s'appelle Marie-Eugénie. Sa marraine est Marie-Françoise Moal et son parrain le Docteur Eugène Stéphan,
- La deuxième cloche, toujours sur le même palier est appelée Jeanne par sa marraine Jeanne Marie Louise Caroline Ghislaine de Roscoff et son parrain Sébastien Jacob,
- La troisième cloche, plus petite et située à l'étage au-dessus, se nomme Sainte Barbe, protectrice de la Cité. Sa marraine est Olive Cabioc'h et son parrain Yves Guirriec,
- Enfin, la quatrième cloche est appelée Sébastienne, sa marraine est Jeanne Sébastienne Guivarc'h et son parrain Jean-Marie Seité. Il est inscrit sur la cloche : « en souvenir de la Chapelle Saint Sébastien dite des lépreux ».

Les 4 cloches datent de 1939 et la phrase suivante est gravée sur chaque cloche pour signaler les personnes présentes lors du baptême :

« Son excellence Monseigneur Adolphe-Duparc, Evêque de Quimper et de Léon ; Monsieur François Quement, Maire ; Monsieur Louis Bossebec, Recteur ; Messieurs Jean François Premel et Jean Guersch, Vicaires ».



Pourquoi faire sonner les cloches ?

Il est loin, le temps où le curé, le bedeau ou le sacristain avaient pour tâche de tirer la corde pour sonner la cloche, à chaque heure et à chaque événement religieux. Aujourd'hui le fonctionnement des cloches est entièrement automatique, géré par un tableau électronique.

Une clé permet d'accéder à un clavier, puis d'enclencher les sonneries préprogrammées. Si l'angélus se déclenche tout seul à heures fixes, les officiants peuvent déclencher manuellement l'annonce des offices, le glas, le carillon, les événements festifs...

Les cloches rythment la vie quotidienne tant profane (indication des heures et des moments de l'emploi du temps) que sacrée : matines, angélus, messe, vêpres, mariage, baptême, enterrement... Les cloches des églises pouvaient autrefois être utilisées comme système d'alerte d'un danger avec le tocsin.

Les cloches sonneront à la volée le 11 novembre 2018 !

Le 11 novembre 1918, l'armistice, signé à 5 h, sur un tronçon de voie ferrée près du carrefour de Rethondes, dans la forêt de Compiègne, entre en vigueur six heures plus tard. À Paris, la nouvelle se répand à partir de 10 h. La foule en liesse envahit les rues. Dans toutes les communes de France, les cloches sonnent à la volée, comme pour répondre, en écho inversé, au tocsin qui avait annoncé la mobilisation du 1^{er} août 1914.

En cette année commémorative, Roscoff célébrera le centenaire de la fin de la Première Guerre en participant à l'événement « A toute volée ». Le dimanche 11 novembre 2018 à 11h, les cloches de l'église sonneront en pleine volée pour rendre hommage aux poilus morts pour la France.

La population roscovite est conviée à cette célébration :

- **9h45** : rassemblement devant la Mairie
- **10h00** : messe à l'église de Croas-Batz
- **11h00** : volée de cloches pour commémorer le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice 1918 et envoyer un signe de paix
- **11h15** : formation du cortège officiel devant la mairie - défilé des porte-drapeaux, suivis des Cuivres du Léon, d'une délégation de l'équipage du BRS Altair, des officiels et du public jusqu'au Monument aux Morts
- **11h30** : Devant le Monument aux morts - levée des couleurs, hymne national, remise de décorations, lecture du message de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et dépôt de gerbe
- **12h15** : exposition sur les soldats roscovites 14-18 et réception à la mairie

Jardins Partagés : des récoltes et du lien !

Depuis le printemps, le lien social, les échanges de graines et de conseils et même les récoltes vont bon train aux jardins partagés à Roscoff.

Situé allée des Embruns, le jardin partagé mis à disposition de l'association Rosko Jardins Partagés, présidée par Annie le Fé, a été inauguré en septembre dernier.

Un terrain de 800 m² a été mis à disposition de l'association fin 2017 par la commune, à la suite d'une convention déterminant les règles d'usage. Elle pose « les principes d'une agriculture raisonnée » : pratiques respectueuses de l'environnement et maintien de la biodiversité en milieu urbain. Les jardiniers œuvrent d'ailleurs dans ce sens avec une volonté commune d'expérimenter des productions biologiques.

Clôturé, équipé d'un réservoir (5000 L) de récupération des eaux de pluie des toits des services techniques voisins, équipé d'un box de rangement des outils, le jardin est dorénavant travaillé par 15 à 20 usagers. Les jardiniers ont fait leur affaire de la division des parcelles et de leur attribution. Un terrain commun a été retenu pour les légumes aromatiques ou autres condiments.

Annie Le Fé, envisage la possibilité d'animations d'ateliers ou de conférences sur la culture avec la création d'une parcelle pour les plantes médicinales ou les simples. Les idées vont encore germer pendant la période



Le jardin partagé a été inauguré en septembre par les élus en présence d'Annie Le Fé, présidente de l'association Rosko Jardins Partagés et de jardiniers.

hivernale comme celle de récolter des algues comme amendements naturels, ou encore de composter pour l'ensemble. Les autres riverains du quartier se sont également attachés au jardin puisqu'ils proposent leurs déchets végétaux pour le compost.

Une liste d'attente pourra être ouverte en cas de terrain disponible après départ ou arrêt.

Rens. roskojardinspartages@gmail.com

La Poste à Roscoff : les horaires changent

Le bureau de poste de Roscoff modifie ses horaires à compter du 3 décembre 2018 :

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Mardi : de 9h45 à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Jeudi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Samedi : de 9h à 12h

Naissance de R'EVEIL

Acronyme de Re-sentir, Ecouter Voir Et Imaginer Loin, cette nouvelle association organise des conférences à destination des professionnels et du grand public sur différentes pratiques : phytothérapie, réflexologie plantaire... L'association souhaite également organiser le 1^{er} salon du bien-être à Roscoff, les 8, 9 et 10 février 2019 avec un nocturne jusque 22h00 le vendredi soir. Cet événement aura lieu à l'hôtel d'Angleterre. Pour connaître les programmes, vous pouvez vous inscrire comme adhérent et recevoir la newsletter ou, tout simplement, consulter le programme au 30 rue Pascal de Keranveyer à Roscoff qui sera affiché chaque mois.

Rens. Elen Charpentier - 06 62 69 75 62
info@elencharpentier.com

Karine Phélep - 06 31 81 64 45
phelep.k@gmail.com

Roscoff fête Noël !

Comme chaque année, la ville de Roscoff invite la population le samedi 22 décembre à un spectacle suivi d'un goûter avant l'arrivée du Père Noël !

16h : spectacle gratuit tout public à partir de 3 ans

Cinéma Ste Barbe

Raoul Le Chevalier - Cie Tétrofort

Durée : 45 min.

Dans un univers de carton brut, matière première utilisée pour les décors, les costumes et les accessoires, une dizaine de

personnages décalés vont se croiser dans une ambiance déjantée. Partons alors à l'aventure avec Raoul, un chevalier arrogant et maladroit, prêt à tout pour sauver une princesse vraiment blonde, emprisonnée dans le château de la cruelle sorcière Saperli.

Réservation obligatoire
à l'Hôtel de Ville - 6 rue Louis Pasteur
29680 Roscoff - 02 98 24 43 00
accueil.mairie@roscoff.fr
à partir du 12 novembre.

17h : Goûter de Noël musical gratuit et ouvert à tous (vin chaud et chocolat chaud) avec maquillage et arrivée surprise du père Noël !





RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner!

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

La ville recrute des agents recenseurs

Dans le cadre du recensement, la ville recrute des agents recenseurs pour la période du 17 janvier au 16 février 2019, des agents recenseurs qui auront pour mission de déposer et retirer les imprimés destinés à la population. Une session de formation sera organisée pour ces personnes afin de bien connaître leur mission.

Profil de l'agent recenseur : Aptitudes relationnelles, bonne présentation, discrétion, confidentialité, être ordonné, méthodique, grande disponibilité et ténacité (l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi), capacité d'assimilation (l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement).

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation manuscrite), avant le 30 novembre 2018, à :
Monsieur le Maire – 6 rue Louis Pasteur – 29680 ROSCOFF ou par courriel : secretariat.mairie@roscoff.fr

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur
CS 60069 - 29680 Roscoff

Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07
accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil – État Civil : 02 98 24 43 00

Service Urbanisme : 02 98 24 43 03

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns
02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau
02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber
02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité
02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme - Quai d'Auxerre
02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com
www.roscoff-tourisme.com

Haut Léon Communauté

Maison des Services - 29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44
cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoum est ouverte gratuitement aux particuliers le lundi de 13h30 à 17h30 du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Tél. 08 00 22 05 74

Aire de déchets verts

Allée des Embruns (à côté de la salle polyvalente)
Dépôt des petits déchets verts sous surveillance le samedi de 9h00 à 11h45 et le lundi de 9h00 à 17h00.

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire

Mardi 15h30 - 17h30
Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des travaux et de l'environnement
Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et sociales
Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au tourisme, au patrimoine et à la culture
Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane MALEGEANT, adjointe à l'animation et à la vie économique
Lundi 9h00 - 10h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de l'administration générale et de l'urbanisme
Jeudi 14h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires rurales et aux sports
Sur rendez-vous

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21 et à la communication
Sur rendez-vous

Agir et bien vivre à Roscoff



Lors de sa séance du 16 octobre dernier, le conseil municipal a pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne qui a procédé au contrôle des comptes et à l'examen de la gestion de la commune depuis 2010. Aucune injonction n'a été prononcée suite à faute grave ou malversation constatée. Seulement 6 recommandations ont été formulées : 2 concernent le service comptabilité, 3 celui des ressources humaines et 1 la commission d'appel d'offres.

En synthèse, la chambre a relevé que « malgré un endettement élevé qui fragilise son autofinancement, un redressement de la situation financière a été amorcée sur la période récente » ; l'endettement élevé constaté étant une des caractéristiques particulières de toute station

de tourisme qui doit supporter des prestations de service supplémentaires (animation, sécurité, propreté, ...) et des équipements collectifs adaptés que les autres communes de même taille n'ont pas à financer. Afin de répondre à une recommandation, l'assemblée municipale, sur proposition de Monsieur le Maire, a décidé de baisser le prix de l'eau à compter de 2019. Bien sûr, des modifications doivent être apportées en matière de gestion interne des ressources humaines qui « est globalement satisfaisante, même si des irrégularités sont relevées ». Il s'agit, par exemple, de mettre fin au dispositif des congés d'ancienneté, d'appliquer la durée légale du temps de travail fixée à 1 607 heures et d'abroger les délibérations relatives à la prime de fin d'année. Des mesures seront adoptées en 2019.

Gilbert Chaplain, adjoint aux finances

Roscoff Autrement



Maison de santé, où en est le projet ?

La maison de santé est un projet qui concerne tous les roscovites. Néanmoins, il nous paraît être dans un grand flou et ce, depuis 2014. Il est compliqué de savoir qui a en charge le pilotage de ce projet car aucune information n'est communiquée à ce sujet. Aujourd'hui, nous n'avons pas non plus de programmation claire avec un planning précis des différentes étapes. Si le permis de construire a bien été délivré il y a quelques semaines, l'achat du terrain ne semble toujours pas concrétisé. S'agissant de deniers publics, la question du retour sur investissement se pose également. En effet, il reste encore à trouver des professionnels de santé pour occuper tous les locaux, et sous

quel statut (locataire ou propriétaire) et à quel coût ? Pendant ce temps, certains d'entre eux ont trouvé des scénarios de rechange irréversibles tel que la construction de locaux neufs initiés par des kinésithérapeutes non loin du rond-point de « Bonne nouvelle ». La loi santé est en cours d'évolution et il est proposé de nouveaux modes opérationnels entre les acteurs médicaux. De plus, l'implantation d'un médecin généraliste au sein de la maison Saint-Luc offre de nouveaux choix. Le lieu choisi, excentré par rapport au centre-ville, reste également très controversé. Il aurait été souhaitable d'ouvrir un débat concerté avec les habitants de notre commune.

A.M. DENIEUL, B. NOBLOT, M. AUTRET, E. COUCHOURON

<https://roscoffautrement.wordpress.com/>

Roscoff à gauche toute



Accessibilité

Si d'aventure lors des prochaines élections était élue une personne obligée de se déplacer en fauteuil roulant, la non accessibilité de la salle du conseil municipal, située à l'étage de la mairie et sans possibilité d'installation d'un ascenseur, se révélerait au grand jour. De manière plus générale, la mairie actuelle est étriquée, peu lumineuse, et difficile d'accès. Il est peut-être temps de songer à une nouvelle implantation. Il s'avère qu'un lieu qui se prêterait tout à fait pour y établir une mairie vient

de se libérer. Il s'agit du bâtiment occupé jusqu'ici par les Frères de Ploërmel, rue Albert de Mun. Ce lieu pourrait être restructuré facilement. L'espace pour une salle de conseil en rez-de-chaussée existe déjà et les nombreuses pièces pourraient sans problème accueillir les différents services actuellement présents place de l'église. Et avantage indéniable pour les usagers, le stationnement y serait possible, et l'endroit offrirait même des places pour des hébergements temporaires, pour les saisonniers par exemple. Parfois il faut savoir tirer partie des opportunités quand elles se présentent.

Stéphane AUDIC
<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

Une maison pour les semences à Roscoff



René Léa, co-président et Marc Sire, salarié de l'association KAOL KOZH œuvrent pour la création de la Maison des Semences Paysannes à Roscoff.

L'association KAOL KOZH (vieux chou en breton et bien commun en russe) porte un projet de création d'une Maison des Semences Paysannes à Roscoff dès le printemps prochain. Il s'agira d'un lieu de rencontre entre acteurs du territoire autour de la semence paysanne.

L'association KAOL KOZH œuvre depuis 10 ans pour le développement de la biodiversité cultivée en Bretagne. Ses membres sont des jardiniers, des maraîchers et des associations réunis autour d'une valeur partagée : la semence paysanne. Ils cultivent, sélectionnent, multiplient et diffusent les semences paysannes, libres de droit et reproductibles. L'association transmet également des savoir-faire aux professionnels, aux amateurs et sensibilise le grand public autour de la biodiversité. Depuis 2 ans elle gère l'attribution d'un identifiant « légume issu de Semence Paysanne » sur la Bretagne.

Semences paysannes : une courroie de transmission entre générations

René Léa est co-président de l'association Kaol Kozh et agriculteur en AB. Il commercialise ses légumes via la coopérative BioBreizh à Landivisiau et la société Poder à Mespaul, sur des réseaux comme Carrefour ou Biocoop. Sa production est exclusivement issue des semences paysannes. Il est épaulé par Marc Sire, salarié de l'association qui a pour mission de mettre en œuvre le projet à Roscoff.

Leurs volontés ? Cultiver des anciennes variétés

de légumes méconnues du grand public : choux de Lorient, de Ploujean ou Bacalan de Rennes, des oignons d'Erdeven ou d'Armorique et autres haricots de Pont l'Abbé ou de Belle Ile. « La production de ces légumes a une valeur patrimoniale, la semence paysanne est une courroie de transmission entre les générations » explique René Léa. Ces semences paysannes libres de droit sont reproductibles et transmissibles à l'opposé des semences industrielles standardisées. Leur rusticité leur permet de s'adapter aux terroirs et à des modes d'agriculture respectueuses des écosystèmes, telle que l'Agriculture Biologique.

Cette année, ils sont une trentaine de producteurs au sein de Biobreizh à s'inscrire dans cette pratique et à commercialiser leurs légumes issus de Semence Paysanne au sein du groupe Carrefour dans une quarantaine de magasins. Depuis un an, l'enseigne commercialise des fruits et légumes labellisés « graines de paysans ». On retrouve également ces légumes chez d'autres clients tels que Biocoop, ou en vente directe (paniers, marchés de plein vent, AMAP...).

La Fondation Carrefour soutient la création d'une maison des semences

Le potentiel est tel que la Fondation Carrefour a souhaité soutenir l'association Kaol Kozh et la coopérative BioBreizh à hauteur de 186 000 € en 2018, pour notamment mettre en place le projet de Maison des Semences Paysannes mais aussi soutenir le fonctionnement de l'association. Une

véritable aubaine pour Kaol Kozh mais aussi pour la ville de Roscoff. Ainsi, en 2019, la première maison des semences paysannes verra le jour au sein de la cité roscovite dans l'ancienne ferme du Laber. La dotation de l'enseigne Carrefour, mais également celle de Biocoop qui finance l'association, a permis de trouver les fonds pour construire le projet ; restait à trouver l'endroit. Haut Léon Communauté, propriétaire du site de Laber a saisi l'opportunité. Ce site est déjà occupé pour une partie par la Station Biologique de Roscoff, le château est en cours de rénovation et la ferme attenante est en friche.

La ferme du Laber : terre d'accueil de la biodiversité

C'est dans cette ferme que la maison des semences paysannes sera installée face au jardin Louis Kerdilès. Composée d'un jardin de 2000 m² et d'une longère, cette maison se dessinera comme un lieu de rencontres. « Elle accueillera paysans, scolaires, consommateurs, jardiniers, collectivités, scientifiques...Un pôle professionnel permettra aux agriculteurs de trier leurs semences, d'échanger des bonnes pratiques, de mutualiser du matériel de nettoyage des graines. Une salle de formation, une grainothèque, une bibliothèque, une boutique, un café pourrait voir le jour...tout est imaginable » explique Marc Sire, salarié de l'association.

L'association réfléchit aux aménagements des bâtiments, en premier lieu c'est le jardin qui sera réhabilité pour une ouverture au printemps 2019.